

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Département de l'Eure

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 17

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 29/08/2025

Date d'affichage : 04/09/2025

L'an deux mil vingt cinq, le deux septembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Guy PARIS.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine PHILIPPE, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : M. Christian BEAUDOIN.

Étaient absents non excusés : M. Stéphane GAMBIER, Mme Aurélie BLONDEL.

Procurations : M. Christian BEAUDOIN en faveur de M. Michel BREQUIGNY.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 16

Secrétaire : M. José VAREA NAVARRO.

OBJET : Motion de soutien aux pharmacies rurales

Monsieur le Maire expose au Conseil que l'arrêté du 4 août 2025, publié au Journal officiel, prévoit de plafonner les remises commerciales sur les médicaments génériques, hybrides et biosimilaires substituables.

Cette réforme aura un impact économique direct estimé à **40 000 € par officine et par an**. **6000 officines** sont ainsi menacé de fermetures, soit près de 30% du réseau avec pour conséquences une rupture de la continuité des soins, et l'explosion des **inégalités d'accès à la santé surtout pour nos petites communes**.

Nos pharmacies rurales remplissent chaque jour des missions essentielles (vaccination, dépistage, soins non programmés...) et assument de plus en plus de nouvelles responsabilités (prélevement des franchises médicales au comptoir, gestion des ruptures de stock croissantes, recyclage de médicaments non utilisés).

Le maillage, garant de l'égalité d'accès aux soins, le monopole, garant de la sécurité du médicament ainsi que l'indépendance du pharmacien, garant d'un service libre et sincère sont les fondements d'une politique de santé, de qualité, dont le seul objectif est l'intérêt de nos administrés.

Il est donc proposé au Conseil, de voter une motion de soutien aux pharmacies afin de préserver la santé publique sur notre territoire et d'alerter les pouvoirs publics sur notre volonté commune de maintenir un accès aux soins sécurisé et de qualité pour tous les patients.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (par 17 Voix Pour) décide de soutenir nos pharmacies rurales menacées par cette réforme.

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EVREUX et publication par voie
d'affichage le 04/09/2025

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, M.
José VAREA NAVARRO.

Envoyé en préfecture le 05/09/2025

Reçu en préfecture le 05/09/2025

Publié le certifié conforme

S²LO

ID : 027-212706295-20250904-MA_DEL_2025_082-DE

